



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

10 MAI 2016

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de LIÉHON

52 place de l'Eglise

57420 LIEHON

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 84

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage agricole des boues urbaines issues de la STEU de SOLGNE

Réf : RD/CP-ASPE-L9

P.J : Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

l'épandage agricole des boues urbaines issues de la STEU de SOLGNE

Ce dossier a été déposé par :

Syndicat Mixte d'Assainissement de la Seille Aval
Bâtiment tertiaire aéroport
2 rue Pilâtre de Rozier
57420 GOIN

Je vous transmets, sous ce pli, pour information, un exemplaire du « **récepissé de déclaration n°57-2016-00108** » en date du 22 mars 2016, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable en mairie de SILLY-EN-SAULNOIS où la majorité de l'opération aura lieu.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU
PI, la chargée de mission Police de l'eau

VALÉRIE ANTOINE-POTIER



Chantal BICKLER